

## **Note récapitulative**

### **Mise en concurrence de la gestion des barrages hydrauliques français**

La nouvelle Ministre de l'écologie Ségolène Royal a annoncé le 29 avril dernier qu'elle allait ouvrir les concessions de nos barrages hydrauliques au secteur privé.

Delphine Batho avait fait le choix de désobéir en refusant d'appliquer les injonctions de la Commission Européenne. S.Royal fait le choix de s'exécuter.

Plutôt qu'une mise en concurrence pure et dure, elle propose un compromis via la création de sociétés d'économies mixtes avec l'Etat (via la CDC certainement), les collectivités, et le gestionnaire retenu.

Le gestionnaire sera retenu par mise en concurrence des concessions de gestion des barrages.

**Le caractère semi public proposé par le Ministère permettrait de nationaliser les pertes et les investissements tout en garantissant de verser une rente aux gestionnaires privés.**

#### **Une capitulation aux directives libérales européennes**

Cette libéralisation des concessions hydrauliques est en effet une vieille revendication que l'Union Européenne cherche à nous imposer depuis les premières directives en 1997.

C'est la paquet 3 des directives Energie qui séparent la gestion des ouvrages de la propriété des infrastructures (type de division équivalente entre EDF et RTE ou RFF et SNCF).

S.Royal a annoncé (dans le CP du ministère) qu'elle voulait que ça figure dans la loi de transition énergétique, donc il y a de fortes chances pour qu'elle capitule effectivement...

Cette décision livrerait un peu plus l'énergie, bien commun, aux appétits des multinationales privées.

Elle mènerait à une hausse des tarifs de l'énergie.

Cette nouvelle logique de privatisation est inadmissible.

#### **La circonscription Centre – Massif Central**

La vallée de la Dordogne notamment est très fournie en barrages hydrauliques. Et au moins trois barrages (Aigle, Morceaux la Virole et Fumel) terminent leurs concessions dans les années à venir.

L'unité de production "Centre"

- Le GEH Limoges c'est : 25 centrales et 28 barrages pour une puissance totale installée de 262 MW.
- Le GEH Dordogne c'est : 30 usines et 60 barrages pour une puissance totale installée de 1 530 MW

- Le GEH Lot-Truyère c'est : 15 usines et 16 barrages pour une puissance totale installée
- Le GEH Loire-Ardèche c'est : 31 centrales et 46 barrages pour une puissance totale installée
- Une unité de maintenance

**Au total, 700 personnes qui y travaillent (pas toutes sur la circo), 115 installations (pas toutes sur la circo mais rattachées à l'unité de production dite "Centre") pour 8,1 milliards de kWh (Conso annuelle de 3,3 millions d'habitants).**

### **La circonscription Sud Ouest**

Installations : 87 barrages dont 33 d'une hauteur supérieur à 20m et 126 centrales hydrauliques

Puissance installée : 2 645 MW

Production annuelle moyenne : 5,66 milliards de kWh

Nombre de salariés : 700 agents

### **La circonscription Sud Est**

#### **Unité de Production Alpes**

Installations : 120 centrales, 300 prises d'eau, 132 barrages dont 24 d'une hauteur supérieure à 20m

Puissance installée : 8 100 MW

Production annuelle moyenne : 15 milliards de kWh

Nombre de salariés : 1 000 agents

+ Un centre de Recherche dédié à Grenoble

Particularité de gestion à la compagnie Nationale du Rhône (depuis 1934). SA d'intérêt général adossée à GDF Suez. Premier producteur d'énergie 100% renouvelables.

Composition du capital :

- Groupe GDF SUEZ 49,97 %
- Caisse des Dépôts et Consignations 33,20 %
- Collectivités locales 16,83 % (dont 5,38 % détenus par le Conseil Général des Bouches du Rhône)

#### **Unité de Production Méditerranée**

Installations : 58 centrales hydroélectriques

Puissance installée : 2 715 MW

Production annuelle moyenne : 10,3 milliards de kWh

Nombre de salariés : 500 agents

### **La circonscription Est**

Installations : 58 centrales hydroélectriques

Puissance installée : 2 715 MW

Production annuelle moyenne : 10,3 milliards de kWh

Nombre de salariés : 500 agents

## **L'hydraulique en France**

400 sites sous concession en France

80% sous délégation à EDF

15% à GDF

Première source d'énergie renouvelable en France.

### **Les entreprises qui se sont positionnées dans le cadre de la mise en concurrence**

- ENEL (Italie),
- VATTENFALL (Suède),
- STATKRAFT (Norvège),
- EGL groupe AXPO en partenariat avec DIRECT ENERGIE (Suisse),
- EON (Allemagne),
- ALPIQ (Suisse),
- VERBUND avec POWEO (Autriche)...
- auxquels il faut rajouter les principaux producteurs français EDF SA, GDF SUEZ (CNR et SHEM).

### **Historique rapide du débat**

Libéralisation du marché de l'énergie est lancée en 1997, quand Lionel Jospin était Premier ministre de Jacques Chirac,

La mise en concurrence du secteur en Europe a été théoriquement achevée le 1er juillet 2007.

Mais, depuis dix ans, les gouvernements de droite et de gauche freinent des quatre fers pour mettre en oeuvre en France les directives qu'ils ont eux-mêmes votées.

2006 : la Commission européenne menace la France d'une procédure de recours en manquement pour cause d'absence de mise en concurrence des entreprises gestionnaires des barrages. Les concessions sont actuellement détenues par EDF, en très grande majorité, et des filiales de GDF Suez.

Bruxelles abandonne finalement ses poursuites, car la France s'engage à changer son fusil d'épaule.

2010 : Borloo lance une procédure afin d'ouvrir, d'ici 2015, 20% de son parc hydraulique à la concurrence. 49 barrages, regroupés en 10 lots, d'une puissance installée de 5300 MW, sont concernés.

Plusieurs fois retardée, la présentation des appels d'offres était attendue pour la mi-2013, après le débat sur la transition énergétique.

2013 : Blocage de D.Batho.

2014 : Royal cède et revient sur la décision de Batho.

### Liste des barrages dont les concessions arrivent à échéance

Nom usuel du titre	Cours d'eau principal	Département	Puis- sance (MW)	Décision de principe-art.13 -Loi 16/10/1919	Fin de concession
<b>Bissorte</b>	L'Arc	73	883		31/12/2014
<b>Doron de Beaufort</b>	Doron de Beaufort et affluents voisins	73/74	128		31/12/2015
<b>Brillanne / Largue</b>	La Durance	04	45		31/12/2015
<b>Teich</b>	L'Oriège	09	8		31/12/2017
<b>Motte</b>	Ugine	74	5		31/12/2018
<b>Portillon</b>	La Neste d'Oo, La Lys	31	84		31/12/2018
<b>Baigts</b>	Le Gave de Pau	64	9		31/12/2019
<b>Monceaux la Virole</b>	La Vézère	19	19		31/12/2019
<b>Fumel</b>	Le Lot	19	19		31/12/2020
<b>Aigle</b>	La Dordogne	15/19	350		31/12/2020
<b>Ondes</b>	Ondes	12	5		31/12/2020
<b>Pointis de Rivière</b>	La Garonne	31	8		31/12/2020